

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Italien (grands débutants)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Italien (grands débutants)	Jury par défaut	Tous les candidats	60	151	151	151	25	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Cette formation est réservée aux grands débutants.

Il s'agit d'une formation de haut niveau (du Moyen-âge à nos jours) en civilisation, littérature, langue, philologie (linguistique italienne), traduction (thème et version) dans tout ce qui touche à la connaissance de l'Italie et de sa culture. Nombre des enseignements se font en langue italienne, y compris certains cours de littérature dès la 2^e année de licence. L'étudiant qui s'inscrit en LLCE Italien doit posséder une très solide culture générale, un goût pour les matières littéraires et pour la lecture régulière et assidue d'ouvrages de civilisation italienne, de littérature, et nourrir une attention permanente à la presse italienne et internationale, tout en possédant une très grande curiosité intellectuelle. Il est nécessaire également d'avoir un très bon niveau de langue française, d'orthographe et de grammaire, condition sine qua non à l'apprentissage et l'approfondissement d'une langue étrangère. Il est impératif d'avoir un goût et une aptitude prononcés pour la lecture d'ouvrages en français, en italien, d'une importance et d'une difficulté allant croissant de L1 à L3. Le travail demandé en LLCE Italien est exigeant : un travail personnel supplémentaire de 4 à 5h quotidiennes (autrement dit de 20 à 30h hebdomadaires), en sus des heures de cours hebdomadaires (15 à 17h environ), est un minimum requis à envisager et à prévoir pour assurer la réussite en licence. Les non débutants en langue italienne devront, dès les deux premières années de licence, être aptes à se servir de la langue italienne à l'instar de la langue française lors de : lectures in extenso de romans, pièces de théâtre, recueil de poésie en langue italienne, dissertations, exposés à l'oral, résumés de livres en quantité conséquente et synthèse orale et/ou écrite. L'assiduité et la participation active aux cours et aux exercices demandés lors des cours est primordiale dans l'objectif de la réussite en licence, ainsi qu'un séjour prolongé (assistantat de langue français en Italie, ou Erasmus dans une université italienne) est quasiment obligatoire dans le cycles des trois années de Licence.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

En 1e année, la licence s'articule avec une seconde discipline (la mineure) parmi les suivantes :

>« autre langue» (au choix : allemand, anglais, arabe, catalan, espagnol, occitan, portugais, russe).

>lettres modernes

>sciences du langage

À partir de la 2e année, l'étudiant-e peut opter pour un cursus centré sur l'italien, ou bien poursuivre la mineure « autre langue ».

Il est par ailleurs possible à l'issue de la L1 de candidater à une mineure «Didactique du Français Langue Étrangère» ou de se réorienter vers la L2 de sa discipline mineure.

Pour connaître le contenu détaillé, consultez [la fiche de la formation.](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de candidatures en procédure principale et de la capacité de la formation, la commission d'examen des vœux a retenu l'ensemble des candidats et n'a pas procédé à un classement.

Tous les candidats à l'entrée dans cette formation ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

-

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Emmanuelle Garnier,
Président de l'établissement Université Toulouse 2 Jean Jaurès